



## **REUNION DE BUREAU DU 19 AVRIL 2017**

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc et Anita Landré, Odile et Philippe Thénot, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Bruno Lefort, Michel Durey, Daniel Noret, William Mellet, Dominique Hirgorome, Christian Desbois, Alain Lassausse.

### CONGRES DU 25 MARS A SULLY SUR LOIRE :

Marc et Philippe s'y sont rendus. Marc nous informe que la Fédération dans le compte-rendu de leur dernier conseil d'administration a donné un avis défavorable à ce qu'il soit président de l'AAPPMMA le Brochet.

A l'unanimité des présents, il est fait remarque que le Président a été élu par vote et qu'en aucun cas la Fédération peut revenir sur le vote des adhérents, d'autant plus que la Préfecture a accepté sa présidence.

Marc va faire une réponse à la Fédération.

Marc nous informe également avoir reçu un courrier de la Préfecture pour lui signifier qu'il ne peut être à la fois président de l'AAPPMMA et du Ch'tiot Brochet ; sauf que avant son élection à l'AAPPMMA, il a démissionné de ses fonctions de président du Ch'tiot Brochet.

Il lui est fait reproche également d'avoir créé le Ch'tiot Brochet suite aux différends de l'année passée.

Marc va faire une réponse circonstanciée à la Préfecture.

### CLASSES DE DECOUVERTE :

Elles se sont déroulées correctement avec une bonne participation tant des enseignants que des écoliers.

Une lettre de remerciements a déjà été adressée à M. ZAKARI directeur de l'école.

Il faut maintenant organiser la matinée de pêche pour chaque classe. M. ZAKARI nous a fait des propositions de dates. Il est retenu le fonctionnement suivant :

***2 MAI 2017 : Marceau, Philippe et Odile, Jean-Pierre et Murielle, Christian, Bruno, et Michel en appui s'il est dispo.***

***3 MAI 2017 : Marceau, William, Dominique, Jean-Pierre et Murielle, Bruno, et Michel.***

***5 MAI 2017 : Marceau, Philippe et Odile, William, Alain et Anita, Bruno et Michel***

***12 MAI 2017 : Marceau, William, Dominique, Michel, Bruno, Anita et Alain.***

Marc va envoyer un mail à chacun pour que toute cette organisation soit bien prise en compte. Chacun devra se munir d'un dégorgeoir et d'un chiffon.

Rendez-vous donc est donné à tout le monde à 8 H 00 au lavoir à Chécy.

Michel va s'occuper des asticots qu'il ira acheter au « Martin Pêcheur ».  
Les appâts c'est bon.

Marceau a déjà révisé toutes les lignes.

Marc demande qu'un article soit préparé pour mettre sur le site.

#### CONCOURS DE PECHE DU 21 MAI à CHECY :

Nous pourrions bénéficier de la tente du Ch'tiot Brochet gratuitement puisque l'ensemble des membres présents ne souhaite pas qu'elle soit louée.

Chargement du matériel samedi 20 Mai à 17 H.

Marc nous informe que le gymnase de Chécy est en travaux et qu'il faut se renseigner pour savoir si nous pouvons nous installer comme d'habitude ou s'il faut faire autrement.

Marc doit faire la réservation du matériel comme d'habitude.

La commune prête généralement un petit barnum ; il faut en demander deux.

Prévenir Jean Sénotier et l'Oussance.

Mêmes tarifs que l'année dernière.

Marc va préparer les affiches.

Discussion autour des pesons. Finalement, Michel va se renseigner pour acheter au « Martin Pêcheur » un peson sur trépied. Il va informer Micheline du coût qui lui donnera les finances nécessaires pour procéder à cet achat.

Il nous faut environ 300 euros de lots. Marceau va faire sa tournée habituelle. Jean-Pierre propose qu'on installe deux tables : une pour les adultes et une pour les enfants. Il nous faut donc avoir des lots spécifiques pour enfants. William et Daniel proposent qu'on achète un peu de matériel de pêche pour les enfants.

Il faut que tous les membres du bureau se mobilisent pour obtenir des lots.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Micheline a effectué le relevé des cartes de pêches ce 19 Avril.

Entre-temps elle a reçu de nouvelles brochures qu'elle a distribuées ce même jour.

Marc nous informe avoir reçu le bilan d'une étude pour la rénovation du Cens. William est intéressé pour lire ce document et nous en faire un bref compte-rendu.

La convention de pêche Saint Cyr / Morchène : la Fédération, dans son compte-rendu, nous a court-circuité et a signé la convention avec la Mairie de St Cyr en Val en nous rétrocédant seulement les droits de pêche..... Marc va suivre cette affaire.

La réunion se termine par le verre de l'amitié.